

Des bilans satisfaisants pour les chasseurs

Le rapport moral a été présenté par le président à l'aide d'un diaporama par les responsables des secteurs d'activité. Il est aussi état de la baisse de fréquentation de l'Acca depuis 2016. En 2016-2017, 64 chasseurs (43 sociétaires et 21 extérieurs). En 2017-2018, 61 chasseurs (43 sociétaires et 18 extérieurs). En 2018-2019, 57 chasseurs (42 sociétaires et 15 extérieurs). Le président a rappelé la bonne organisation du cinquième dimanche à la chasse qui a permis à des non-chasseurs de chasser les idées

reçues ». Remise des carnets de prélèvement : 53 ont été rendus sur les 57 chasseurs.

Battues au grand gibier : prélèvement de seulement 30 sangliers et trois tirs de rencontre pour 42 la saison passée, 13 chevreuils sur les 39 bracelets obtenus pour la triennale 2018-2019. Deux ou trois miradors ont été abîmés et sont à réparer.

Le loup est là : huit brebis sur Montjoyer et 21 brebis sur Roussas ont été tuées et il a été confirmé par des spécialistes fédéraux que l'attaque ve-

nait du loup.

Loto et repas : préparé par les chasseurs et leurs épouses, le repas a réuni 81 personnes, dont seulement 27 chasseurs sur un effectif de 57, ce que le président a regretté. Très bonne participation au loto. Pierre Rieu a rappelé que les bénéfices du loto et du repas servent à couvrir en partie les frais vétérinaires pour les blessures des chiens en battue et l'équarrissage ainsi que les lâchers de gibier. Rapport financier : Côté finances, le bilan est positif avec + 854,39 € Les



Le bureau de l'Acca pendant l'assemblée générale. LeDL/A.G.

tarifs des cartes ne changent pas. Sociétaires : 220 € (décote de 50 € si carnet rendu) Sociétaires extérieurs : 220 € (décote de 50 € si carnet rendu) Carte journalière : 10 € Nouveaux "jeunes" chasseurs : carte gratuite.